



## LEUK-STADT 2006 :

Investigations sous la place du Rathaus et  
sous la Turmmatte

janvier - février 2006

A. Antonini  
J.-C. Moret

Janvier 2008

# Leuk Stadt - Investigations sous la place du Rathaus et sous la Turmmatte

A. Antonini, J.C. Moret

Rapport de janvier 2008

## TABLE DES MATIERES

1. Circonstances des découvertes et stratégie d'intervention
2. Les vestiges sous la place du Rathaus
  - Phase 1 : le muret de terrasse barrant un vallonnement naturel
  - Phase 2 : le « fossé » orienté dans le sens de la pente
  - Phase 3 : les vestiges d'un bâtiment aménagé en bordure de terrasse
    - Le premier bâtiment avec sa terrasse*
    - La canalisation fonctionnant avec le premier bâtiment*
    - Le talus aval de la terrasse et les vestiges d'un chemin(?) en contrebas*
  - Phases 4 et 5 : la reconstruction du bâtiment et la création de la place du Rathaus
    - Le nouveau bâtiment recouvrant la canalisation (phase 4)*
    - Le premier mur de soutènement de la place du Rathaus (phase 5)*
  - Phase 6 : le mur de soutènement de la place actuelle
  - Phase 7 : les recharges modernes du niveau de la place
3. Les nouveaux vestiges de la Turmmatte
  - Phase 1 : le bâtiment annexe du Bischoffsschloss
  - Phase 2 : un mur de terrasse crénelé
  - Phase 3 : le couronnement actuel de la terrasse
4. Bilan et perspectives
5. Figures
6. Annexes
  - Inventaire de la documentation
  - Liste des unités de terrain : UT 01 à 68

## 1. Circonstances des découvertes et stratégie d'intervention

En 2005, la Bourgeoisie de Loèche décide d'entreprendre des transformations dans le Rathaus dans le but de moderniser les locaux de service et d'y installer un ascenseur. Parmi les travaux planifiés en 2006, il est notamment prévu d'excaver la partie de la place située au pied de la façade nord pour créer des locaux souterrains. Les plans sont établis par le bureau d'architecte Adalbert Grand (Loèche).

Vu l'importance de la cité de Loèche et du Rathaus, classés d'intérêt national, ainsi que la proximité du Bischofsschloss et de la chapelle Saint-Pierre, monuments également protégés et bien connus grâce à des investigations archéologiques, le maître d'œuvre (commune et bourgeoisie de Loèche) contacte les responsables du *Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie*. *Ceux-ci* décident de sonder la zone menacée, afin de déterminer si des investigations de plus grand envergure sont à prévoir.

Les travaux exploratoires, confiés au bureau TERA sur mandat de l'Archéologie cantonale, ont été effectués le 10 janvier 2006 par une température glaciale et dans des conditions particulièrement éprouvantes. Le sol étant gelé à une grande profondeur, un seul sondage est réalisé sur les deux prévus initialement. La tranchée ouverte au pied de la façade nord du Rathaus (Fig. 3, Sondage) débouche sur la découverte de vestiges maçonnés et d'un fossé indiquant une forte potentialité archéologique du sous-sol (Fig. 5).

A l'issue de la séance organisée le 10 janvier en présence des différents intervenants, il est décidé d'excaver la partie menacée de la place, pour permettre le dégagement, le relevé et la documentation des vestiges avant le début de la construction. L'intervention est toutefois restreinte du côté nord de la place, vu la nécessité de laisser un passage pour la circulation et la présence de canalisations récemment refaites (voir plan de situation Fig. 1).

Etant donné les conditions particulièrement rigoureuses régnant en janvier (-13° C), l'intervention des archéologues est finalement repoussée de deux semaines ; elle a lieu entre le 6 et le 21 février 2006. Ces travaux sont exécutés en 4 étapes :

- Décapage à la pelle-mécanique des couches superficielles par l'entreprise *Zengaffinen*, sous la surveillance d'un archéologue. Cette partie haute de la séquence ne présente aucun intérêt et correspond à des recharges récentes du niveau de la place (canalisations et remblais modernes). Evacuation des déblais par camion.
- Approfondissement de l'excavation sous le contrôle des archéologues, jusqu'à concurrence du niveau d'apparition des vestiges (Fig. 4). Evacuation des déblais par camion.
- Fouille et dégagement fin (à la main) des vestiges, relevés et documentation.
- Derniers contrôles jusqu'à -4,30 m sous le niveau 2006 de la place (= niveau fini de la chape), pour s'assurer de l'absence d'autres vestiges sous-jacents. Ce contrôle, effectué le 21 février, se révèle négatif (affleurement des dépôts morainiques tardiglaciaires) et clos l'intervention des archéologues (Fig. 17).

## 2. Les vestiges sous la place du Rathaus

### Phase 1 : le muret de terrasse barrant un vallonnement naturel

La structure anthropique la plus ancienne a été repérée au fond du sondage exploratoire. Il s'agit d'un muret en pierres sèches mesurant 0,9 m de largeur et conservé sur 0,5 m de hauteur (Fig. 2, UT29). En coupe, ce muret est constitué de 4 à 5 assises de grandes dalles de schiste posées à sec (Fig.6). A l'amont, il retient un blocage de caillasses servant de drainage à la structure et nivelant le terrain (Fig. 5).

L'excavation entreprise dans un second temps a montré que l'extrémité orientale de cette maçonnerie venait buter contre le terrain naturel qui remonte rapidement (moraine tardiglaciaire). Du côté ouest, l'extension demeure inconnue, le muret ayant été tronqué par

un fossé plus récent (UT47). Etant donné que la moraine remonte également de ce côté du fossé, il est logique de penser que l'extrémité ouest du mur venait également s'appuyer contre le terrain naturel. La longueur maximale du muret ne devait donc pas dépasser 7,0 mètres, au maximum.

L'absence de démolition au pied du muret semble en outre indiquer que cette maçonnerie n'a jamais été beaucoup plus haute que les vestiges conservés.

La structure servait probablement à compenser une dépression et à barrer un petit vallonnement naturel de la moraine glaciaire pour former une petite replat artificiel, à l'instar des petites terrasses agricoles que l'on voit sur les flancs de nos vallées.

La seule couche associée à ce muret s'amorce au niveau de l'arase de la structure et plonge vers l'aval avant de disparaître rapidement. Il s'agit d'un niveau de délavage organique (UT8) résultant de l'érosion de la terrasse située à l'amont. Elle n'a livré aucun mobilier, si bien qu'il est impossible de dater cette maçonnerie de pierres sèches. L'aspect humique de la couche confirme cependant la fonction agricole de la terrasse en amont (vigne ou champ ?).

### Phase 2 : le « fossé » orienté dans le sens de la pente

Le fossé (UT47) qui tronque le muret de la terrasse primitive a été observé en coupe, dans le profil ouest du premier sondage et ensuite dans les profils nord et sud du chantier. Son tracé traverse la zone en diagonale (Fig. 2) et se poursuit sous l'angle nord-ouest du Rathaus qui est fondé beaucoup plus bas à cet endroit (Fig. 8), pour compenser la dépression et asseoir la tour sur le terrain morainique.

Dans le profil nord de la fouille (Fig. 7), le fossé a une largeur moyenne de 4,0 m pour une profondeur de 1,0 m. Il présente un profil en « U » aplati, avec un fond plat et des bords abrupts bien marqués. Aucune structure ne lui est associée, si bien qu'il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un aménagement anthropique ou d'un ancien chenal érosif naturel. Il est comblé par un limon sablo-gravillonneux, brun-gris, contenant des pierres et des graviers, qui correspond soit à un dépôt naturel, soit à un remblai.

### Phase 3 : les vestiges d'un bâtiment aménagé en bordure de terrasse

Dans le profil nord de la fouille, le comblement du « fossé » est recouvert par les vestiges de deux anciens bâtiments dont la façade sud se situe à une distance d'environ 9 m du front des maisons bordant actuellement la place (Fig. 2). Les deux bâtiments ne sont pas contemporains : le petit bâtiment (UT59) aménagé à l'est d'une ancienne canalisation (UT48) a été remplacé par un édifice plus grand, construit plus à l'ouest, par-dessus la canalisation primitive.

Dans le profil ouest, on a en outre constaté la présence d'une rupture de pente indiquant l'existence d'un talus longeant la façade sud du premier bâtiment. Ce talus n'existe plus lors de la construction du second bâtiment, ce qui indique un remodelage de la topographie de la terrasse primitive.

#### *Le premier bâtiment avec sa terrasse*

Le bâtiment le plus ancien a été repéré à une profondeur de 1,5 à 1,7 m sous la chaussée légèrement inclinée de la place actuelle. Il est matérialisé par deux murs orientés nord-sud, qui délimitent un local de 4,0 m de largeur (Fig. 2, UT59). Le mur oriental (Fig. 9, UT59a), conservé en élévation sur un demi-mètre, a une largeur de 0,5 m. Il est constitué par une maçonnerie de petits blocs liés par du limon gris. Du mur ouest ne subsiste que la première assise de fondation (Fig. 10, UT59b).

Ce bâtiment est érigé au bord d'une terrasse plus ou moins horizontale : à l'ouest, le niveau de circulation correspond à la surface du comblement du fossé UT47 de la phase précédente ; à l'est, le niveau de marche tronque la moraine tardiglaciaire qui paraît avoir été aplanie pour aménager le replat (lambeau de sol UT61b).

A l'intérieur du bâtiment est apparu un dallage relativement bien conservé (Fig. 10, UT55) qui pourrait correspondre à une réfection du niveau de circulation. Ce dallage repose en effet

sur un limon brunâtre contenant des charbons de bois, qui scelle lui-même le négatif d'une planche présentant des traces d'oxydation verdâtre. Ce vestige d'un plancher primitif repose sur un remblai d'installation très fin correspondant à du substrat remanié.

#### *La canalisation fonctionnant avec le premier bâtiment*

Le tracé d'une canalisation amont-aval (Fig.2 UT48,) a été repéré sur le replat de la terrasse, 4 mètres à l'ouest du bâtiment. Ce canal, repéré en coupe dans le profil nord, est très bien conservé (Fig.11). Il mesure 50 cm de largeur et 35 cm de hauteur. Ses bords sont renforcés par un blocage de pierres (larg. 10 cm) et il comporte une couverture en dalles de schistes, réglée au même niveau que la terrasse portant le bâtiment. Au moment de la découverte, le canal était colmaté dans sa partie inférieure par des dépôts hydrauliques très fins. Il s'agit manifestement d'une ancienne amenée d'eau traversant la terrasse. Sa fonction demeure inconnue : bisse d'arrosage? canalisation à usages domestique et/ou artisanale?

#### *Le talus aval de la terrasse et les vestiges d'un chemin(?) en contrebas*

La limite sud de la terrasse est marquée par un talus entaillé dans la moraine tardiglaciaire et renforcé par un blocage de caillasses (Fig. 2, UT41 et Fig. 12). A sa base, le talus est bordé par un replat (largeur 1,5 m) soutenu lui-même du côté aval, par un muret en pierres sèches (Fig. 2, UT18, épaisseur de maçonnerie 0,6 m, longueur conservée 0,6 m). Vu son étroitesse, ce replat inférieur pourrait correspondre au tracé d'un ancien sentier longeant le pied de la terrasse, au bas du talus.

#### Phases 4 et 5 : le second bâtiment et la création de la place du Rathaus

Les deux phases de construction suivantes semblent faire partie d'un réaménagement complet de la zone. Cette transformation comprend, au nord, la reconstruction du petit bâtiment primitif et son déplacement vers l'ouest, et, au sud, la construction du bâtiment devenu par la suite la maison bourgeoise (Rathaus). La construction de ces deux édifices est liée à une surélévation importante du niveau de circulation et à l'aménagement d'une place (ou chemin) délimitée à l'aval par un important mur de soutènement.

#### *Le nouveau bâtiment recouvrant la canalisation (phase 4)*

Le deuxième bâtiment, repéré dans les profils nord et ouest de la fouille (Fig. 2, UT35, 51 et 52), se situe à environ 1,30 m de profondeur sous le niveau de la chaussée actuelle. Il est séparé des vestiges du bâtiment précédent (phase 3) par une séquence de remblais de 50 cm d'épaisseur, indiquant une surélévation importante du niveau du sol.

Ce nouveau bâtiment est délimité par deux maçonneries (UT52 et 35) correspondant respectivement aux fondations des façades est et sud (Fig. 10 et 12). Contrairement aux murs de l'édifice précédent, elles sont liées par un mortier de chaux et présentent une épaisseur plus conséquente (0,5 m pour le mur sud et 0,7 m pour le mur est). Un muret intermédiaire (Fig.2, UT51) pourrait correspondre à une cloison interne séparant deux pièces : un local oriental étroit (largeur est - ouest 2,5 m) et un local occidental plus large. Les limites ouest et nord du bâtiment sont inconnues.

Les seules couches en relation avec ces murs sont des remblais dont la surface a pu servir de sol en terre battue. L'absence de radier ou de chape pourrait indiquer que ces locaux servaient de cave ou de cellier.

La succession chronologique des deux bâtiments repérés le long du bord nord de la fouille est claire. Il convient cependant de remarquer que l'alignement de leur façade méridionale persiste malgré la surélévation du sol d'environ 0,5 m séparant les deux phases. Cette constante laisse supposer que l'espace situé au sud des bâtiments demeure un lieu de passage ou de circulation durant les phases 4 et 5.

Le détail des transformations du terrain est plus difficile à évaluer étant donné que l'analyse des couches se base uniquement sur l'étude du profil ouest de la fouille. Le talus bordant la terrasse du premier bâtiment (phase 3) disparaît sous les remblais mis en place pour la

construction du second bâtiment (phase 4), et l'ancien chemin avec sa bordure empierrée (UT18) est recouvert par une épaisse recharge qui surélève le niveau de circulation de plus de 1 m.

Ces terrassements pourraient être contemporains des remblais bloqués par le mur de terrasse (UT28, phase 5) érigé plus au sud et qui soutient la première place aménagée devant le Rathaus. Le doute concernant la contemporanéité des phases 4 et 5 est simplement dû à la mauvaise conservation de ces remblais qui ont été tronqués par des interventions plus récentes à l'endroit où se fait le raccord.

#### *Le premier mur de soutènement de la place du Rathaus (phase 5)*

Le déplacement vers l'ouest du bâtiment situé au nord du chemin primitif, et la construction d'un important mur de terrasse au sud (UT 28) semblent confirmer la volonté de créer devant le Rathaus un espace communautaire dégagé, dépourvu de construction.

Le mur de soutènement de cette première place a été observé sur une longueur d'environ 10 mètres (Fig. 2, UT28). A l'ouest, son tracé est parallèle au bâtiment repéré en fouille (UT35, phase 4), ce qui laisse un passage d'environ 5 m de largeur pour circuler devant la façade de l'édifice de la phase 4. A l'est, le mur change de direction et oblique pour rejoindre l'angle nord-ouest du Rathaus (Fig. 13 à 15).

Par endroits, le mur UT28 est encore conservé sur un mètre de hauteur et possède une épaisseur moyenne de 0,70 m. Il est formé de petits moellons et de blocs grossièrement équarris, liés par un mortier de chaux gris-jaunâtre, sablonneux et friable. A l'ouest, la maçonnerie est implantée directement dans le terrain naturel (dépôts morainiques tardiglaciaires); le coude et le tronçon oblique venant butter contre le Rathaus reposent en revanche sur les remblais qui comblent la dépression de l'ancien fossé de la phase 2 (UT47).

Le parement arrière du mur se distingue par une facture grossière et bloque les remblais<sup>1</sup> installés pour surélever le niveau de circulation et régler la place en fonction de l'entrée menant au Rathaus. Le parement sud du mur présente par contre une finition soignée de type *pietra rasa* et était visible depuis l'aval<sup>2</sup>.

Le Rathaus, ancien siège des vidomnes des évêques de Sion, est une bâtisse dont les origines sont mal datées. La fonction du vidomne, instaurée par l'évêque Guérin après la fin des hostilités qui l'opposaient à Amédée IV de Savoie, est en effet attestée à Loèche dès le XII<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment médiéval (XII<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles ?), endommagé lors des révoltes de 1415, est ensuite racheté en 1541 par la Bourgeoisie qui le fait transformer en 1543 par Ulrich Ruffiner pour y installer la maison de ville<sup>3</sup> (d'où le nom actuel de « Rathaus »). Le mur de terrasse UT28 qui constitue le premier aménagement entourant cette maison seigneuriale pourrait dater de l'époque qui précède les transformations de Ruffiner. Il délimitait probablement le chemin qui reliait la maison des vidomnes au château de l'évêque, la résidence du majordome. Ce chemin longeait le bâtiment repéré en fouille et passait à côté de la chapelle Saint-Pierre (Fig. 1), édifice religieux attesté par son cimetière dès le haut

<sup>1</sup> Ces remblais (UT10) sont constitués de matériaux de démolition : fragments de mortier de chaux gris-blanc, débris de crépi au tuileau rose, moellons avec traces de liant, éclats de terre cuite, nodules de charbons de bois, fragments de dalles en ardoise. Cette recharge n'est plus conservée actuellement que sur 1,0 m de hauteur, car sa partie supérieure a été tronquée par des aménagements postérieurs.

<sup>2</sup> La base de l'ancien mur de terrasse UT28 est réglée à -3,46 m par rapport à l'altitude du seuil d'entrée du Rathaus qui se situe entre le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment. Le niveau actuel de la Turmmatte se situe 0,50 m plus haut que la base du mur UT28. La fondation du Rathaus descend jusqu'à -4,33 m au niveau de l'angle N-W pour compenser la dépression du fossé UT47 et asseoir le bâtiment sur le terrain morainique.

<sup>3</sup> Philipp Kalbermatter, Gregor Zenhäusern, Ulrich Ruffiner – Leben und Werk, in: Klaus Aerni, Gaëtan Cassina et alii, *Ulrich Ruffiner von Prismell und Raron*. Cahier de Vallesia 13 (2005), p. 75. Georg Carlen et al.: Kunsthistorisches Inventar der Stadt Leuk, dans : *Vallesia* 30 (1975), p. 81-168, en particulier p. 88.

Moyen Age, puis reconstruit à l'époque romane (abside semi-circulaire) et au bas Moyen Age (chœur polygonal)<sup>4</sup>.

#### Phase 6 : le mur de soutènement de la place actuelle

Le mur de terrasse primitif (UT28, phase 5) a par la suite été arasé et remplacé par le mur qui délimite la place actuelle (Fig. 2, 15 et 16). La construction de ce nouveau mur a permis d'élargir le chemin et la place primitive d'environ 4 mètres vers le sud.

Le parement aval du mur surplombe la Turmmatte et présente un léger fruit à la base. La face arrière de la maçonnerie bloque une importante séquence de remblais (UT4, 5, 6, 7) qui atteint, près du mur, une épaisseur de plus de 2,0 m et qui s'amincit vers l'amont, où les vestiges des phases préexistantes (le talus UT41 et le replat des phases 3 et 4) se situent à un niveau plus haut (Fig. 13 et 16). Ces remblais contiennent de la faune ainsi qu'un grand nombre de débris de démolition : fragments de mortier blanc et rose, blocs portant des traces de liant, nodules de chaux, particules de charbon de bois...

#### Phase 7 : Les recharges modernes de la place.

La séquence observée directement sous le goudron de la place est constituée sur une épaisseur de 1,00 m à 1,30 m, de chaille caillouteuse, sables et déblais. Ces remblais modernes correspondent à des recharges successives surélevant la chaussée entre le XIXe et le XXe siècle. Cette séquence est perturbée par d'anciennes conduites et par diverses tranchées de canalisations.

### **3. Les nouveaux vestiges de la Turmmatte**

La création d'un accès direct reliant la Turmmatte aux caves du Bischofsschloss a permis, en mars 2007, de mettre au jour les vestiges d'un ancien bâtiment adossé contre la façade orientale du château (Fig. 1, phase indéterminée)<sup>5</sup>. A son extrémité occidentale, le mur soutenant la Turmmatte présente trois phases constructives bien distinctes (Fig. 21).

L'excavation a en outre remis au jour la partie inférieure de la façade orientale du *Palais* avec sa finition de type *rasa pietra* et une meurtrière rectangulaire qui a été obturée par la suite. A la base du sondage sont apparus le ressaut (largeur 15 cm) et les gros blocs débordant de la fondation<sup>6</sup>. La paroi orientale du *Palais* n'était pas enterrée au niveau des caves, comme la paroi occidentale. Depuis le portail aménagé dans le mur d'enceinte du château, le terrain devait accuser une forte pente ou alors, il faut admettre l'existence d'un mur qui délimitait un replat peut-être fortifié protégeant cette entrée.

#### Phase 1 : le bâtiment annexe du Bischofsschloss

Au fond de l'excavation sont apparus trois maçonneries appartenant à un bâtiment rectangulaire aménagé dans la pente et subdivisé par une cloison.

Le local qui jouxte l'angle sud-est du château est fermé au nord et au sud par des murs conservés sur plusieurs mètres en élévation et appuyés à l'ouest, contre la façade du

---

<sup>4</sup> George Descoedres, Jachen Sarott, Materialien zur Pfarrei- und Siedlungsgeschichte von Leuk. Drei archäologische Untersuchungen: Pfarrkirche St. Stephan, ehemalige St. Peterskirche und Mageranhaus, dans: *Vallesia* 39, Sion 1984, p. 139-238. En particulier p. 215 et suivantes.

<sup>5</sup> Les vestiges ont été repérés le 8 mars 2007, lors de l'excavation à la pelle mécanique, sans surveillance archéologique. Le creusement a été momentanément interrompus pour permettre une analyse archéologique, les 12 et 13 mars 2007. Les travaux pour l'accès n'ont pas été terminés en 2007.

<sup>6</sup> Le ressaut est apparu 4,00 m plus bas que le seuil de la porte cochère percée dans la façade est du Palais.

Bischofsschloss (Fig. 21 et 22). La cloison orientale est indiquée par une maçonnerie arasée au niveau des fondations (Fig. 23). Ce local occidental mesure 6 m de long pour une largeur variant de 4,20 m à 4,80 m, ce qui confère à la pièce une forme légèrement trapézoïdale. Le local oriental n'a pas été excavé. A une distance de 12 m du Bischofsschloss, un angle a cependant été reconnu par l'archéologue H.-J. Lehner, lors des travaux de consolidation du mur de terrasse en 1986<sup>7</sup>. Ce chaînage pourrait correspondre à l'angle sud-est du bâtiment.

#### *Le local occidental*

Le mur amont est construit, sur toute sa hauteur conservée, contre le terrain (épaisseur du mur 0,6 m, l'arase affleure à 30 cm sous le niveau actuel de la Turmmatte). Ce mur unitaire, très bien conservé, rejoint à son extrémité orientale un gros bloc erratique (quartzite affleurant de la moraine glaciaire) qui est intégré dans la paroi (Fig. 22). Un ressaut de fondation de 15 cm indique l'altitude du sol de la pièce<sup>8</sup>. La fondation, formée de gros blocs de schistes anguleux empilés sur 0,7 m de hauteur, prend appui sur des remblais (épaisseur 1,0 m) qui recouvrent le ressaut de fondation du *Palais*.

Le mur aval (M276), construit en élévation sur ses deux faces, comporte, outre un trou de boulin, une ouverture aux piédroits chaînés, large de 0,6 m (Fig. 21). La base de cette ouverture, réglée au même niveau que le sol à l'intérieur de la pièce, correspond clairement à un seuil. Vu sa position surélevée par rapport au terrain en aval (à 1,70 m au-dessus du niveau actuel de la vigne), il pourrait s'agir d'une porte de latrines<sup>9</sup>.

La maçonnerie de la cloison orientale (épaisseur 0,7 m) bute au nord contre le bloc erratique. Au sud, la relation avec le mur de façade n'a pas pu être précisée (zone non dégagée).

#### *Datation et fonction du bâtiment*

La datation du bâtiment demeure incertaine. Faute d'une fouille fine, aucun mobilier n'a été récolté. La maison pourrait remonter aux X<sup>IV</sup>e ou X<sup>V</sup>e siècles, mais n'est plus représentée au XVIII<sup>e</sup> siècle sur la gravure de Merian (Fig. 20). Compte tenu de l'emplacement stratégique du bâtiment devant le portail du château, il pourrait s'agir de la maison du gardien.

#### Phase 2 : un mur de terrasse crénelé

Après l'abandon du bâtiment, ses murs ont été arasés et l'espace interne a été partiellement comblé pour rehausser le terrain. La base de la façade sud est alors intégrée dans un mur de terrasse crénelé reliant le Bischofsschloss au Rathaus, pour créer la Turmmatte (Fig. 21, M277 : le crénelage n'est visible que sur la face sud du mur). Ce mur crénelé est celui qui est reproduit sur la gravure de Merian, au XVIII<sup>e</sup> siècle (Fig. 20).

#### Phase 3 : Le couronnement actuel de la terrasse

Le couronnement actuel du mur est fondé sur les maçonneries précédentes. Avec la barrière en bois, il correspond à un état déjà existant au début du XX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>7</sup> H.-J. Lehner, Leuk-Stadt Stützmauer der „Turmmatte“ zwischen Bischofsschloss und Rathaus. Archäologischer Augenschein. Juni 1986. Bericht zuhanden der kantonalen Denkmalpflege.

<sup>8</sup> Le sol du local se situe 2,25 m plus bas que le seuil de la porte cochère percée dans la façade du Palais. Sur la surface excavée, il a entièrement été ôté par la pelle mécanique.

<sup>9</sup> Un escalier extérieur donnant accès aux terrains agricoles situés en contrebas de la ville fortifiée nous paraît improbable.



## 5. Bilan et perspectives

Les interventions archéologiques effectuées en 2007 sur la place du Rathaus n'ont pas été vaines. Elles ont en effet permis d'enrichir considérablement nos connaissances sur l'évolution de l'espace situé au nord de ce bâtiment classé monument historique.

La superposition des vestiges montre que l'endroit est occupé depuis fort longtemps. Les aménagements les plus anciens sont en effet clairement antérieurs à la construction de la tour des vidomnes : il s'agit d'un muret de terrasse soutenant peut-être un parchet de vigne, qui est lui-même recoupé par un fossé.

La terrasse primitive est ensuite occupée par une canalisation empierrée et par un bâtiment dont les maçonneries sont liées à l'argile. Au pied du talus qui longeait la façade sud de cette bâtisse, un replat étroit bloqué en aval par un muret de soutènement en pierres sèches indique la présence d'un ancien chemin longeant la terrasse.

La prochaine phase de l'évolution est marquée par un réaménagement complet de la zone qui se structure en plusieurs étapes : le petit bâtiment sur l'ancienne terrasse est reconstruit et déplacé de quelques mètres vers l'ouest, tandis qu'au sud-est est érigée la tour pentagonale du château des vidomnes. A cette époque, l'espace public entre ces deux constructions est surélevé par l'apport d'une importante séquence de remblais retenus, du côté aval, par un mur de terrasse qui vient s'appuyer en diagonale contre l'angle nord-ouest de la tour des vidomnes, modifiant profondément la topographie des lieux. Ce mur délimitait sans doute non seulement une petite place devant la tour des vidomnes, mais aussi un chemin qui reliait la tour au château de l'évêque, en longeant le bâtiment repéré en fouille et la chapelle Saint-Pierre.

La construction du mur qui surplombe actuellement la Turmmatte constitue un événement plus récent, peut-être contemporain des transformations de l'ancienne tour des vidomnes par Ulrich Ruffiner en 1543. L'élargissement du chemin et de la place devant le nouveau Rathaus serait en effet justifiée par l'importante fonction publique que la bâtisse acquière à cette époque.

L'extension orientale de la place située au nord de la tour des vidomnes et du Rathaus n'est pas connue. Sur la base des anciennes illustrations, nous savons que, au XVIIe et encore au début du XIXe siècle, elle était délimitée à l'est, par un mur qui venait rejoindre l'angle nord-est de la tour et qui était intégré à l'enceinte de la ville (Fig. 19 et 20). Aucun vestige de ce mur n'a été repéré lors de nos fouilles, son emplacement se situant hors de la partie prospectée.

Ce mur a vraisemblablement été détruit entre 1843-51, pour améliorer l'accès à la ville et créer la nouvelle route. C'est à cette époque qu'est également démoli le chevet de la chapelle Saint-Pierre pour créer une nouvelle trouée en direction du cœur de la cité. L'allée arborisée est plantée vers la fin du XIXe siècle<sup>10</sup>.

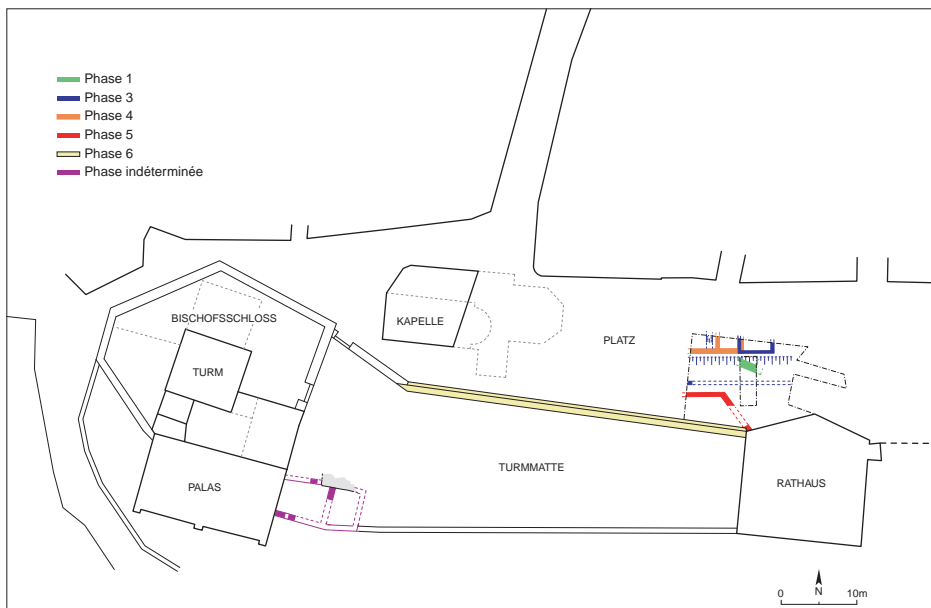
La découverte de bâtiments non seulement sous la place du Rathaus, mais aussi sous la Turmmatte (annexe appuyée contre le Bischofsschloss), ainsi que les vestiges de terrasses cultivées, démontrent que l'espace compris entre le château de l'évêque et le Rathaus n'a pas toujours été inoccupé et qu'il pourrait livrer bien d'autres surprises. En conséquence, il est impératif de prévoir à l'avenir des fouilles archéologiques au cas où de nouveaux projets urbanistiques toucheraient le sous-sol, afin de sauvegarder et d'enrichir nos connaissances sur l'histoire du vieux Loèche.

---

<sup>10</sup> Louis Blondel, Le bourg de Loèche (Leuk-Stadt), in: Vallesia 11, Sion 1956, p. 29-42. Cf. p. 36.

## **5. Figures**

(sauf mention contraire, les illustrations (photographies et dessins) sont du bureau TERA Sàrl, Sion)



**Fig.01**  
 Situation générale des fouilles 2006 et localisation des principaux vestiges mis au jour.



**Fig. 02**  
 Chronologie des vestiges mis au jour sur la place du Rathaus.

**Fig. 03**

*Creusement du sondage exploratoire au pied de la façade nord du Rathaus, le 10 janvier 2006. Vue depuis le nord-est.*



**Fig. 04**

*Le 6 février 2006, l'ouverture d'une fouille en plan débouche sur la découverte d'un ancien mur de soutènement de la place (UT28). Les vestiges sont enfouis sous une épaisse séquence de remblais. Vue depuis l'ouest.*



**Fig. 05**

*Angle nord-est du sondage exploratoire, vu en direction du nord. A droite, le mur de terrasse de la phase 1 (UT29), avec, au second plan, son blocage arrière de caillasses.*





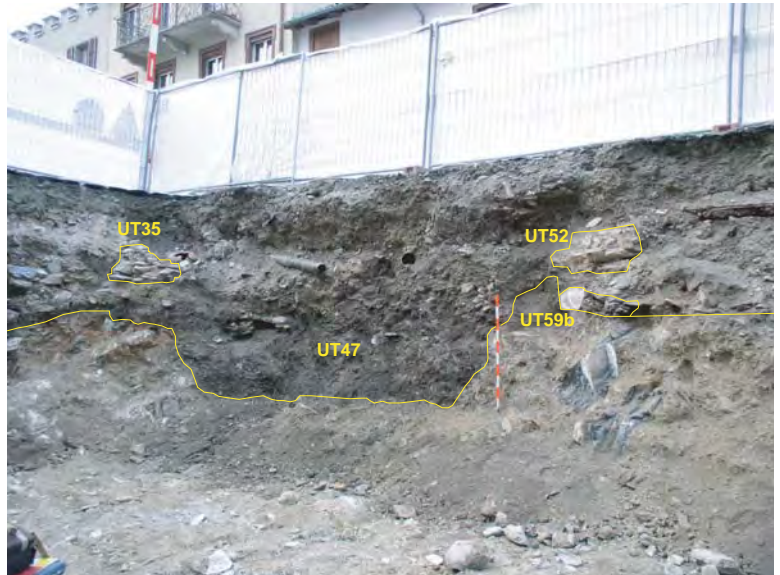
**Fig. 06**

*Le mur de terrasse de la phase 1 (UT29), observé en coupe dans le profil est du sondage exploratoire. Vue depuis l'ouest.*



**Fig. 07**

*Le fossé de la phase 2 (UT47), vu en coupe dans le profil nord de la fouille. Au-dessus, les murs des bâtiments de la phase 3 (UT59b) et de la phase 4 (UT35 et 52). Vue depuis le sud-est.*



**Fig. 08**

*Le profil du fossé de la phase 2 (UT47), sous la base des fondations de l'angle nord-ouest du Rathaus. Vue en direction du sud-est.*





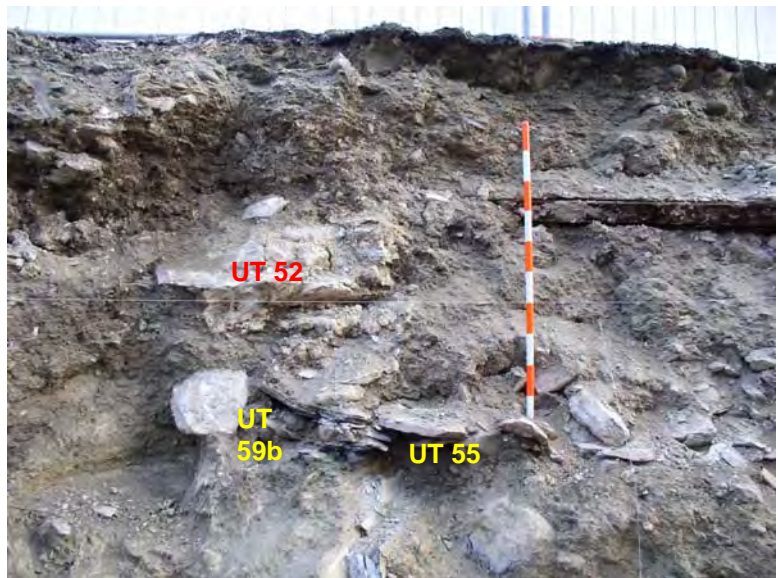
**Fig. 09**

Le mur est du bâtiment de la phase 3 (UT59a), vu dans le profil nord de la fouille.



**Fig. 10**

Profil nord de la fouille. Le mur ouest (UT59b) et le dallage (UT55) du bâtiment de la phase 3. Au-dessus, le mur est du bâtiment de la phase 4 (UT52).



**Fig. 11**

La canalisation de la phase 3 (UT48), vue en coupe dans le profil nord de la fouille. Vue depuis le sud.





**Fig. 12**

Profil ouest de la fouille. A gauche, le talus empierré (UT41) bloquant la terrasse de la phase 3. A droite, le mur aval (UT35) du bâtiment de la phase 4.



**Fig. 13**

Profil sud de la fouille, vu depuis le nord-ouest. En coupe, l'ancien mur de la terrasse (UT28) qui vient s'appuyer en oblique contre la façade nord du Rathaus (visible en arrière plan). Les remblais à droite et au-dessus du mur sont bloqués par le mur de terrasse actuel (visible dans l'angle supérieur droit du cliché).



**Fig. 14**

Profil sud de la fouille, vu du nord-ouest. Détail de l'ancien mur de soutènement la terrasse (UT28), encore conservé en coupe sur un mètre de hauteur. Le parement aval (à droite) était jadis visible, tandis que le parement gauche bloquait une première séquence de remblais.





**Fig. 15**

Angle nord-ouest du Rathaus, vu depuis le nord-est. Sous la fondation du mur de la terrasse actuel apparaît l'ancien mur de terrasse (UT28), appuyé en oblique contre la base de la façade.



**Fig. 16**

Profil sud de la fouille, durant les travaux d'excavation. On distingue clairement les fondations du mur actuel de la place, avec les restes de l'importante séquence de remblais. En haut à gauche, l'angle nord-ouest du Rathaus.



**Fig. 17**

Profil ouest de la fouille, après la fin des travaux d'excavation (21.02.2006). La différence de coloration oblique visible dans la coupe souligne la limite entre les remblais anciens et modernes de la place. La position de l'ancien mur de terrasse (UT28) est restituée en jaune. Les recharges plus sombres, bloquées par le mur actuel (visible à gauche) correspondent à un agrandissement de la place vers l'aval.





**Fig. 18**

*Élément sculpté apparu à la base de l'angle nord-ouest du Rathaus. On distingue la lettre «M» en caractère gothique.*



**Fig. 19**

*Extrait de la gravure de Falkeisen publiée en 1829 et représentant la ville de Loèche depuis l'est. Tiré de Anton Gattlen, L'estampe topographique du Valais 1548-1850, n°817, Editions gravures/Pillet, Martigny, 1987.*



**Fig. 20**

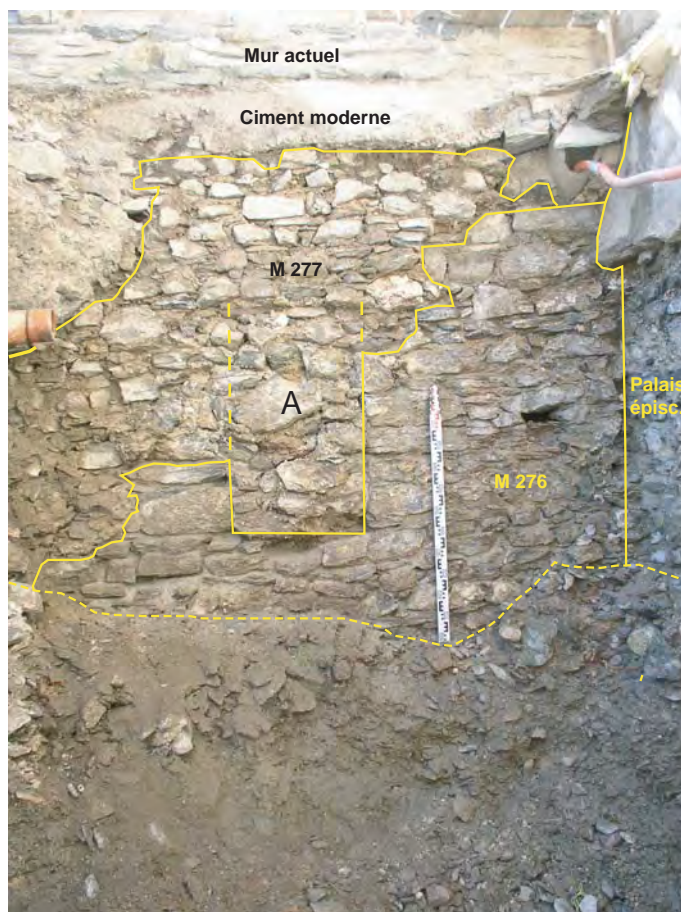
*Extrait de la gravure de Merian publiée en 1654 et représentant la ville de Loèche depuis le sud. On distingue clairement le Bischofsschloss, la chapelle Saint-Pierre, le Rathaus et le mur crénelé de la Turmmatte. Tiré de Matthaeus Merian, Topographia Germaniae, Faksimile Ausgabe, Bärenreiter-Verlag, Kassel und Basel.*





**Fig. 21**

*Turm matte. Détail des maçonneries successives du mur sud (vue depuis le nord). La maçonnerie M276 correspond aux vestiges du mur aval d'un bâtiment adossé contre la façade orientale du palais épiscopal. L'ouverture (A) est interprétée comme une ancienne porte de latrines. La maçonnerie M277 serait celle du mur crénelé figurant sur la gravure de Merian en 1654 (voir Fig.20).*



**Fig. 22**

*Turm matte. Local adossé contre la façade orientale du palais épiscopal (vue du sud-est). Détail du mur nord (M279) qui intègre dans la paroi un énorme bloc erratique (à droite du cliché). La fondation est marquée par un ressaut et une maçonnerie plus grossière. L'élévation est constituée de moellons de schistes plus petits, avec une finition en pietra rasa.*



**Fig. 23**

*Turm matte. Mur de cloison fermant le côté oriental du local adossé contre la façade du palais épiscopal (vue depuis l'est). Le bloc erratique contre lequel la maçonnerie vient s'appuyer est celui visible sur la Fig. 22.*

